

Cour fédérale



Federal Court

Date : 20110310

Dossier : T-1168-09

Référence : 2011 CF 287

[TRADUCTION, NON CERTIFIÉE]

Ottawa (Ontario), le 10 mars 2011

En présence de monsieur le juge Barnes

ENTRE :

DONNA CASLER

demanderesse

et

**Compagnie des chemins de fer nationaux du
Canada**

défenderesse

MOTIFS SUPPLÉMENTAIRES DU JUGEMENT ET JUGEMENT

[1] Dans les motifs que j'ai rendus le 9 février 2011, j'ai sursis au prononcé du jugement quant aux dépens.

[2] La défenderesse réclame des dépens de 6 405,43 \$ selon la colonne III et un montant supplémentaire de 1 257,73 \$ en débours.

[3] La défenderesse a obtenu gain de cause et a droit à des dépens d'un montant raisonnable. Je dois aussi tenir compte des circonstances personnelles de la demanderesse. Elle a une incapacité et est sans revenu depuis de nombreuses années. En effet, la présente demande découle du fait que la défenderesse a mis fin à l'emploi de la demanderesse en raison de son incapacité de travailler.

[4] Par ailleurs, les dépens réclamés par la défenderesse sont élevés pour une demande relativement simple, et le recouvrement de près de 1 000 \$ en frais de photocopie est certainement injustifié.

[5] Dans les présentes circonstances, je conclus qu'il est justifié d'adjuger à la défenderesse la somme de 1 000 \$, débours compris.

JUGEMENT

LA COUR ORDONNE à la demanderesse de payer à la défenderesse la somme de 1 000 \$
en frais et dépens.

« R. L. Barnes »

Juge

COUR FÉDÉRALE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : T-1168-09

INTITULÉ : CASLER c COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER
NATIONAUX DU CANADA

LIEU DE L'AUDIENCE : Toronto (Ontario)

DATE DE L'AUDIENCE : Le 12 janvier 2011

**MOTIFS SUPPLÉMENTAIRES
DU JUGEMENT
ET JUGEMENT :** LE JUGE BARNES

DATE DES MOTIFS : Le 10 mars 2011

COMPARUTIONS :

Hugh Scher POUR LA DEMANDERESSE

Simon-Pierre Paquette POUR LA DÉFENDERESSE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Scher Law Professional Corporation POUR LA DEMANDERESSE
Avocat
Toronto (Ontario)

Compagnie des chemins de fer POUR LA DÉFENDERESSE
nationaux du Canada
Montréal (Québec)